

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAISE BAUDOUIN**  
**VENDREDI 08 MARS et jeudi 28 MARS 2024**  
**COMPTE RENDU**

PRESENTS : Mmes MILLET Sylvette, COSSE Alexandra, LETELLIER Adeline, PANTIN Matthieu, PICHARD David, DEBIEU Stéphane, BUSSON Stéphane, SADIMAN Thierry

EXCUSE : Mr CHALLIER Hervé

**Calendrier des délibérations**

**Délibération : 1/08/03/2024** FDGDON Autorisation donnée au maire de signer la convention 2024-2026, réaliser le choix annuel des entreprises intervenantes sur la commune pendant la convention, s'engager dans les participations afférentes à la convention. Adopté à l'unanimité.

**Délibération : 2/08/03/2024** Le conseil autorise le maire à signer la convention CIA Commission Intercommunale d'Attribution des logements sociaux. Adopté à l'unanimité.

**Délibération : 3/08/03/2024** Le conseil adopte le l'opération remplacement d'une chaudière à gaz par une chaudière BIOMASSE pour un montant de 51 880.11€ HT soit 62 256.16 € TTC autorise le maire à solliciter une subvention de l'État. Adopté à l'unanimité

**1/ COMMUNICATION :** La commune s'est dotée gratuitement, grâce à son logiciel mairie JVS de l'APPLICATION PANNEAU POCKET. Cette application permet d'informer les habitants sur l'actualité de leurs communes et se télécharge gratuitement en flashant un QR code disponible à la mairie ou sur le panneau d'information municipal.

**2/ ARRET DE BUS ROUTE DE LA CRÊTE** le conseil est favorable à la création d'un pont d'arrêt du bus scolaire aux alentours du carrefour de la Bodinière, le service mobilités de la Communauté d'Agglomération donne également un avis favorable transmis à la Région qui doit désormais valider.

**3/ CDG50 PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE OBLIGATOIRE** pour les agents. Le conseil est favorable pour signer la déclaration d'intention du CDG 50.

**4/ ZAEnR Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables** Les « zones d'accélération des énergies renouvelables » correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires par les communes pour le développement des énergies renouvelables, afin de répondre aux objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie. IL s'agit pour nous, de définir des zones de la communes, aptes à devenir des zones de projets Énergies Renouvelables Le conseil pense que les Projets de panneaux photovoltaïques sont les seuls projets possibles à envisager sur notre commune ; Les zones à privilégier sont les Bâtiments communaux et les parkings.

Pour les habitants rien ne change au niveau législation, chacun peut installer des panneaux s'il le souhaite, la procédure légale est inchangée.

**5/ CONVENTION FDGDON Lutte contre les frelons asiatiques** et choix d'opérateurs pour 2024. Les frelons asiatiques sont arrivés dans le Sud Manche en 2011. La lutte collective a démarré en 2016. Le piégeage individuel et la destruction par soi-même des nids sont fortement déconseillés car dangereux et contre productifs. Pour la Manche, 434 communes sur 445 sont engagées dans la lutte collective. En 2023 dans le département 7 077 nids ont été localisés et 6 701 ont été détruits. Pour notre commune le cout de la destruction des nids s'élève à 997.92 Euros.

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAISE BAUDOUIN**  
**VENDREDI 08 MARS et jeudi 28 MARS 2024**  
**COMPTE RENDU**

Le conseil renouvelle le choix des mêmes opérateurs qu'en 2023, soit : Normandie Nuisibles, GS Sécurité Incendie et Halto Frelons 50.

**6/BUDGET 2024 ORIENTATIONS BUDGETAIRES.** Le budget 2024 s'annonce être un budget de raison. Les fournitures d'énergie et les services ont considérablement augmenté, pour la mairie comme pour

tous les ménages. 2023 aura été une année d'investissement dans le domaine de la voirie, et de l'acquisition de matériel pour l'entretien des locaux et des espaces verts, l'apuration des comptes e 2021 et 2022 a également contribué à grever le budget. Le remplacement de la chaudière à gaz de la salle polyvalente, qui est obsolète et devenue très coûteuse en réparations, par une chaudière à granulé est prévu pour cet été. Il constitue un investissement conséquent de près de 62 000€ TTC. Des subventions ont été sollicitées auprès de la DETR Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux, auprès de la Communauté d'Agglomération le Fonds de Solidarité aux Communes Rurales, et auprès Du SDEM 50, le CEE Chèque Économies d'Énergies.

**7/ POINT SUR LE PROJET CHAUDIERE ET ISOLATION DU GRENIER DE L'ECOLE :** au regard de l'investissement important que représente le remplacement de la chaudière de la salle polyvalent, cantine et gîte d'étape le projet de refaire l'isolation des combles du bâtiment école primaire est programmé sur début 2025.

**8/ BUDGET PRIMITIF 2024 voté le 28 mars 2024**

LA PROPOSITION NOUVELLE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2024

FONCTIONNEMENT : 498 611 ,22 €

INVESTISSEMENT : 110 928, 84 €

**DATE DU PROCHAIN CONSEIL**

**JEUDI 18 AVRIL à 18H00 à la Mairie**